

Le Petit Vercol

Bulletin d'informations municipales

N° 195 Avril 2019

*Monsieur Marcel AMOUROUX, Maire
et le Conseil Municipal*

*invitent la population
à la commémoration de l'armistice de la guerre de 1939 / 1945
qui se déroulera mercredi 8 mai.*

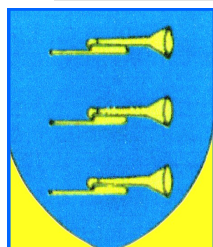
*10 h 45 - rassemblement sur la place de la République.
11 h 00 - dépôt de gerbe au Monument aux Morts.
11 h 30 - apéritif d'honneur offert par la municipalité.*

Les dernières réalisations dans le village

*Une rampe d'accès à la pharmacie
au départ de la rue du Tonkin*



*Le mur d'entraînement jouxtant
les courts de tennis*



Directeur de la publication : Marcel AMOUROUX.

Rédaction, mise en page, impression : M. BELTRA Fernand.

LIRONCOURT Agnès - DOUVIER Alphonse -
FORNELLI Sandra - LAFITTE Alain.

Mairie : ☎ 04.68.22.12.62. - Fax 04.68.22.82.92. - Permanence 06.73.28.91.10.

Email : petitvercol@orange.fr - Site Internet : www.corneilla-del-vercol.com



site internet

La vie des écoles

Fête de la gastronomie et du printemps de la gastronomie aux écoles.

Vendredi 22 mars, le restaurant scolaire recevait l'une des toques blanches du département, en l'occurrence notre fidèle et sympathique Franck SÉGURET. Étaient également présents notre Maire Marcel AMOUROUX, Madame MIROL adjointe et le responsable de la cuisine centrale de l'UDSIS (Union départementale scolaire et d'intérêt social) de Millas, Jérôme QUINTUS.



L'UDSIS produit 10 000 repas par jour pour les primaires, les maternelles et quelques crèches.

L'objectif de la journée était de participer à l'opération nationale "Fête de la gastronomie et du Printemps de la gastronomie", en confectionnant un menu scolaire plus élaboré qu'à l'ordinaire, conseillé par les célèbres cuisiniers locaux.

Dans les assiettes des petits : un médaillon de saumon sur une salade exotique arrosée d'une vinaigrette aux fruits de la passion, un sauté de veau des Pyrénées aux champignons

avec une purée de petits pois et carottes glacée aux noisettes, un fromage Saint Nectaire labellisé et un fondant au chocolat sur la recette d'Olivier BAJARD.

Pour Jérôme QUINTUS, il s'agissait de faire découvrir saveurs, couleurs, odeurs et assemblages originaux, de goûter aux produits du terroir, et de profiter d'une alimentation saine.

Pour Monsieur le Maire, cette opération est très intéressante pour changer les habitudes des enfants, pour découvrir la main d'œuvre et le savoir faire qui sous entend la réalisation de si bons plats et pour se nourrir en réfléchissant.

Le maire à l'école

C'est dans une ambiance détendue et souriante que Monsieur le maire a répondu à l'invitation des enseignants et des enfants de l'école primaire afin de leur parler de l'histoire (la petite) du village. Les séances avaient été préparées auparavant par les maîtres et maîtresses et la curiosité des élèves était bien au rendez-vous. De nombreuses interrogations sur la création du village, les origines du nom, sur le mode de vie des premiers habitants et leurs occupations au quotidien ont donné lieu à des



échanges. Ils ont été surpris d'apprendre que leurs grands-parents n'avaient pas l'eau courante dans leurs maisons, que le téléphone (sans évoquer le Smartphone) et l'électricité dans les chaumières avaient à peine plus de cent ans. Ils ont aussi été curieux de voir, photos à l'appui, la première école du village, la reconstruction de l'église et l'évolution du territoire depuis la période Napoléonienne jusqu'à nos jours.

Un moment d'échange très agréable et instructif aussi bien pour les enfants que pour Monsieur le Maire qui se dit prêt à renouveler l'expérience.



L'École en chantant

Les chorales de l'école élémentaire de Corneilla Del Vercol ont participé aux rencontres chantantes organisées à Alénia le lundi 18 mars et le jeudi 21 mars !

Les formations, l'une composée des élèves de CP, CE1 et CE1-CE2 et l'autre formée par les élèves de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2, ont rencontré un vif succès avec leurs répertoires sur le thème du voyage allant de « En sortant de l'école » à « L'Amérique » en passant par « Les jolis foulards » et « Belle île en mer ».



Le sport à l'école



Ce Lundi 25 mars, les élèves de CP et CE1 ont participé à une rencontre USEP athlétisme au stade de Canet village !

Journée sportive avec des ateliers de saut, de lancer, de course, divers et variés, entrecoupés d'une pause « casse-croûte » bien méritée pour reprendre des forces. Les classes de Corneilla ont ainsi rencontré les élèves de Canet, Villelongue de la Salanque, Alénia, Ortaffa et Sainte Marie dans la joie et la bonne humeur !

Le Carnaval à Corneilla

Les élèves de l'école élémentaire ont rejoint le cortège formé par l'école maternelle ce vendredi 12 avril pour fêter ensemble le Carnaval.

Les élèves de la petite section de maternelle au CM2, déguisés en princesses, clowns, pirates ou super héros de toutes sortes ont ainsi défilé dans le village.

Les élèves de l'école élémentaire ont clôturé ce défilé par un lancer de confettis sur la place du Mail de l'Aspre et ont reçu des rafraîchissements dans la cour de l'école où la fête s'est terminée.



Service enfance jeunesse

Accueils de loisirs :

Rappel des dates pour les vacances de printemps 2019 : du mardi 23 avril au vendredi 03 mai inclus.

Vous pouvez consulter les programmes d'activités sur le site internet de la mairie ou les récupérer soit à l'Agence Postale Communale lors des permanences des mardis et jeudis de 17 h à 19 h pour l'accueil de loisirs maternel et primaire, soit au Point Jeunes pour les adolescents.

Le vendredi 31 mai, en raison du pont de l'ascension, les structures Enfance Jeunesse vous proposent un accueil aux horaires suivants :

- ALSH maternel-primaire de 7 h 30 à 18 h 30 avec possibilité d'inscription soit à la demie journée avec ou sans repas, soit à la journée.

La date butoir pour les inscriptions avec repas est le jeudi 16 mai.

- Point Jeunes de 10 h à 18 h.

Halte Jeux "Bulle de Câlines" :

La structure est ouverte durant toutes les vacances de printemps.

Élections Européennes le 26 mai 2019.

A l'occasion des élections vous pouvez voter par procuration.

Pour l'établissement des procurations de vote, vous pouvez :

- soit vous présenter aux bureaux de la brigade de gendarmerie d'Elné avec votre pièce d'identité et les renseignements d'état-civil du mandataire que vous allez désigner et qui doit obligatoirement être inscrit sur les listes électorales de Corneilla del Vercol.

- soit remplir à domicile votre demande de vote par procuration téléchargée en ligne et remplie sur votre ordinateur personnel, puis imprimée par vos soins.

Le mandant (celui qui donne procuration) doit ensuite l'apporter à la brigade de gendarmerie d'Elné ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail.

Pour accéder au formulaire en ligne :

site <http://vosdroits.service-public.fr> rubrique : Papiers - Citoyenneté.

Pour l'établissement des procurations à domicile (personnes malades ou grabataires), veuillez contacter la brigade de gendarmerie d'Elné par téléphone au 04.68.22.05.46. N'oubliez pas de vous faire établir un certificat médical.

La distribution des nouvelles cartes électorales sera effectuée par la poste durant la première quinzaine du mois de mai.

Nous vous demandons la plus grande vigilance afin de ne pas confondre ces enveloppes avec des publicités ou des courriers que vous jugeriez indésirables.

Nous vous recommandons aussi, à la réception de ces nouvelles cartes d'électeurs de détruire immédiatement les anciennes, afin qu'il n'y ai pas de confusion durant les contrôles lors des futures élections européennes.

Si vous ne recevez pas ce courrier, vous êtes priés de vous présenter au secrétariat de la Mairie.

Agenda

Mercredi 8 mai : commémoration de l'armistice de la guerre 1939 / 1945.
Rassemblement 10 h 45 place de la République.

Samedi 18 mai : Soirée hommage Comité des Fêtes, Loisir et Culture en Vercol,
Vercol Animation.
Salle des fêtes.

Dimanche 19 mai : fête des 30 ans de Vercol Animation.
Mail de l'Aspre.

Vendredi 24 mai à 19 h : fête de la M J C Trobad.
Place de la République.

Dimanche 26 mai : de 8 h à 18 h : élections européennes.
Salle des fêtes.

BUDGET COMMUNAL 2019

Le conseil municipal a voté le 9 avril dernier le budget de la commune pour l'année en cours.

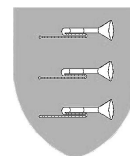
Voté à l'unanimité ce budget est équilibré à hauteur 2 064 937 euros pour le fonctionnement et 1 442 321 euros pour la partie investissement. Il assure un autofinancement global de 421 870 euros permettant la réalisation de nouveaux projets pour l'année en cours.

Les points suivants peuvent être mis en avant :

- Maîtrise des dépenses courantes y compris de la masse salariale
- Baisse du remboursement de l'annuité d'emprunt (elle s'élève à 13,5% des recettes de fonctionnement)
- Pas d'augmentation du taux des impôts locaux
- Maintien du soutien aux écoles et associations

En investissement sont prévues les opérations suivantes :

- Réalisation du parking sécurisé devant l'école maternelle.
- Aménagement du secrétariat de la mairie.
- Aménagement intérieur maison de la jeunesse.
- Travaux de voirie.
- Rénovation intérieur salle des fêtes et locaux scolaires.
- Installation panneau lumineux et signalétique.
- Acquisition foncière bâtiment.
- Rénovation bâtiments municipaux.
- Aménagement avenue Paul Claudel devant cimetière.
- Rénovation éclairage public- économie d'énergie.



Les deux dernières opérations sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage et avec le financement de la communauté de communes Sud Roussillon.

Le détail du budget peut être consulté en mairie.

Restriction d'eau

L'arrêté préfectoral n° DDTM/SER/2019102-0004 du 12/04/2019 vient proroger jusqu'à la fin du mois de mai 2019 les mesures de restrictions provisoires de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines.

La commune de Corneilla-del-Vercol est placée en niveau d'alerte et les mesures suivantes s'appliquent :

Sont interdits :

- Le prélèvement de l'eau pour le remplissage des piscines privées à usage unifamilial, exception faite de la première mise en eau après construction du bassin. Cela ne concerne pas les appoints en eau nécessaires au cours de la saison quelle que soit la ressource mobilisée.
 - Le prélèvement d'eau en vue du remplissage ou du maintien du niveau des plans d'eau de loisirs à usage personnel.
 - Le lavage des véhicules hors des stations professionnelles sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires, véhicules de secours et de pompiers) ou technique (bétonnière ...) et pour les organes liés à la sécurité.
 - Le fonctionnement des fontaines publiques en circuit ouvert.
 - Le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux.
 - Le lavage des voiries sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses laveuses automatiques.
 - Le lavage des bateaux, hors professionnels lors de travaux sur zones de carénage.
 - L'arrosage des pelouses, des ronds-points, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, stades et espaces sportifs de toute nature de 8 h à 20 h.
- Ne sont pas concernés :** les fleurs, les jardins potagers, les plantes en pots, les « greens et départs » de golfs, les jeunes plantations de moins de trois ans et les travaux de génie végétal et de plantation de berges de cours d'eau de moins de trois ans réalisés par des établissements publics gestionnaire de rivière.

L'Eco-chèque mobilité

En vélo ou en voiture : avec la Région, je fais des économies !

« Avec l'Eco-chèque mobilité, la Région Occitanie encourage les modes de transport propres et soutient votre pouvoir d'achat. »

Depuis le 1^{er} janvier 2019, **deux dispositifs d'aide financière** ont été instaurés pour encourager l'achat de **vélos électriques** neufs et de **voitures électriques** ou hybrides rechargeables d'occasion.

Ces dispositions sont rétroactives : si vous vous êtes équipé depuis le 1^{er} janvier, vous pouvez demander l'éco-chèque (jusqu'à 2000 € d'aide pour l'achat d'un véhicule électrique) en fournissant des justificatifs.

Vous pouvez bénéficier d'une aide allant jusqu'à 2000 €, selon vos conditions de ressources. Ce dispositif est valable pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables d'occasion, achetés auprès d'un professionnel exerçant son activité en région Occitanie.

Éco-chèque mobilité : la Région Occitanie s'est fixé pour objectif de devenir la première région à énergie positive. Les transports représentent une source importante de gaz à effet de serre. Il est donc indispensable, pour tenir cet objectif, de favoriser le développement des modes de transport propres, mais également de préserver le pouvoir d'achat des habitants.

C'est pour répondre à cette double préoccupation que la Région a adopté deux dispositifs d'aide financière à l'acquisition de vélos à assistance électrique et de voitures électriques ou hybrides rechargeables.

Pour en savoir plus :

[https://www.laregion.fr/eco-cheque-mobilite?](https://www.laregion.fr/eco-cheque-mobilite?utm_source=newsletter&utm_campaign=Eco_cheque)

[utm_source=newsletter&utm_campaign=Eco_cheque](https://www.laregion.fr/eco-cheque-mobilite?utm_source=newsletter&utm_campaign=Eco_cheque)

Dispositif "Éco-chèque mobilité" - Achat d'un vélo à assistance électrique.

La Région Occitanie souhaite favoriser le développement de la pratique du vélo, elle s'est engagée à poursuivre sa politique de soutien au développement des modes de transports propres.

Conformément à ses engagements pris en faveur de la mobilité, de l'environnement et du pouvoir d'achat, la Région Occitanie a institué un dispositif d'aide financière pour inciter ses administrés à acquérir un vélo à assistance électrique.

Pour en savoir plus : [https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique?](https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique?utm_source=newsletter&utm_campaign=Eco_cheque)
[utm_source=newsletter&utm_campaign=Eco_cheque](https://www.laregion.fr/Eco-cheque-mobilite-velo-a-assistance-electrique?utm_source=newsletter&utm_campaign=Eco_cheque)

Rappel

Débroussaillage

Comme il est rappelé tous les ans, il est urgent pour les propriétaires de procéder au débroussaillage de leurs terrains ou des abords de leurs habitations, faute de quoi, comme la loi l'exige, la Mairie effectuera les travaux et adressera la facture aux personnes concernées.

Permanence de l'assistante sociale

Mme Héloïse ROCHEREAU, assistante sociale,
assurera sa permanence en mairie le jeudi 9 mai 2019.

En cas d'urgence contacter le service social d'Elné au 04.68.37.60.20.

État civil



Dragées bleues

Iliano a pointé son petit bout de nez le 12 avril chez Alexia SEMIS. Il est le petit-fils de Rose et Michel SEMIS employé communal.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur au bébé et à sa famille.

Mariage

Jean-Paul MULLER et Catherine FOUCOIN se sont unis le 20 avril 2019.

Nous nous leur adressons toutes nos félicitations.



Les collectes à venir

Enlèvement des ordures ménagères (conteneur bleu ou vert)
tous les mardis.



Collecte d'emballages ménagers recyclables (conteneur jaune)
les jeudis 9 et 23 mai.



Ramassage des déchets verts tous les lundis.

***La déchèterie intercommunale sera fermée
les mercredis 1^{er}, 8 et le jeudi 30 mai en raison des jours fériés.***

***Depuis le lundi 15 avril les horaires d'ouverture sont les suivants :
du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h le dimanche de 9 h à 12 h***

Concernant la collecte des déchets verts du lundi.

Les déchets verts doivent être systématiquement déposés en fagots, dans un récipient (non fermé) afin d'éviter qu'ils ne se répandent sur la chaussée.

Les gros volumes de déchets verts (3 m³ et plus), ne peuvent en aucun cas être déposés en vrac sur la chaussée pour des raisons évidentes d'hygiène et de sécurité.

A cet effet, Sud Roussillon met à votre disposition pour 24 ou 48 heures une benne, moyennant une participation de 15 euros. Cette benne est mise à disposition uniquement pour les déchets verts.

Sud Roussillon met en vente des conteneurs de 140 L pour les déchets verts au tarif de 55 €.

Pour tout renseignement concernant les ramassages, un numéro : 04. 68. 37. 30. 60.
mais également le site internet [http ://www.sudroussillon.com](http://www.sudroussillon.com)

Point Jeunes

Horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 17 h à 19 h

Mercredi et samedi de 14 h à 18 h

Vacances scolaires de 10 h à 18 h

Exposition :

Le Point-Jeunes vous propose une exposition sur le thème « LES SUPER HEROS », du 19 avril au 17 mai 2019. Elle est composée de 15 panneaux et d'environ 40 comics.

Qu'est-ce qu'un super-héros ? D'accord, il peut voler ou devenir invisible. Il possède une force extraordinaire ou a subi des mutations génétiques. Mais pour être un super-héros, il faut posséder des caractéristiques précises ! Quelles sont-elles ? Quand sont apparus les premiers super-héros ? Des grandes firmes américaines Marvel et DC aux productions françaises, de Stan Lee à Frank Miller, découvrez l'histoire de ces personnages en costumes, les périodes phares, les auteurs incontournables avec cette exposition écrite par Xavier Fournier - Tout public.

Une prochaine exposition sur le thème « Mangas » est prévue du 04 octobre au 15 novembre.

Programme des Vacances de Printemps :

Lundi 22 avril : FERIE

Mardi 23 avril : journée et soirée Manga (film, repas asiatique, déguisements, défis, dessins...)

Mercredi 24 avril : prévention routière et karting

Jeudi 25 avril : atelier pâtisserie « Sculptures en Chocolat »

Vendredi 26 avril : paintball à Torreilles

Lundi 29 avril : journée multi-sports à Alenya

Mardi 30 avril : l'agence de com' du Point-Jeunes (création d'affiches et vidéos)

Mercredi 01 mai : FERIE

Jeudi 02 mai : bowling Mas Balande

Vendredi 03 mai : tournoi de tennis de table et street-golf

Programme d'activités du mois de mai de 17 h à 19 h

Les lundis : jeux de société.

Les mardis : street-golf.

Les Jeudis : badminton.

Les vendredis : tennis de table.

Et tous les soirs, un verre de sirop frais et de l'aide aux devoirs !

Ludothèque et Bibliothèque :

Le Point-Jeunes met à votre disposition des jeux de société (Mystérium, Cyclades, Les aventuriers du Rail, Bang, Smallworld, Formula One, Cash and Guns, Code Name...), des jeux en bois (billards japonais et hollandais, Mölkky, tables à glisser, Puissance 4, Mikado Géant...), et des bandes dessinées (Comics et Mangas) à consulter sur place ou à emprunter.

La vie des associations

Ces articles sont rédigés par les responsables des associations.

A.C.P.G. / C.A.T.M.

Une permanence animée et conviviale

Nous étions une vingtaine pour la permanence mensuelle de la section des ACPG-CATM de Corneilla del Vercol, et l'on comptait 5 dames dont la présence apportait une touche de vivacité aux échanges nombreux et animés.

Le colonel RECASENS, président de la section, a évoqué l'engagement des soldats de l'opération Sentinelle dans la protection des points sensibles, face aux gilets jaunes, la première semaine ayant été positive. Il a ensuite mis en exergue l'engagement courageux du Président MACRON qui, après avoir été en Nouvelle Calédonie, à Nouméa en particulier, avait réussi à éteindre le feu qui couvait avant les élections et qui n'a pas hésité à se lancer dans la fournaise Corse, face aux Indépendantistes agressifs et déterminés.

Tous les participants ont, à sa suite, été surpris du sondage selon lequel 70 pour cent des Français seraient favorables à une force européenne, sans en connaître les missions, le financement et surtout les conditions d'engagement... Le Colonel LEYDIER a mentionné le bon fonctionnement de la Brigade Franco Allemande..... Affaire à suivre.

Les cérémonies du 8 mai ont été étudiées et le Président a fortement incité les présents à participer au repas de cohésion qui aura lieu à la Villa Duflot à l'issue de l'apéritif républicain offert par la commune.

Dans le tour de table où chacun a pu faire étalage de ses états d'âme, Marc DEBEIR a fait savoir qu'il souhaitait abandonner la trésorerie après 20 ans de loyaux services, nous cherchons un volontaire qui pourrait relever le flambeau.

Notre ami Bruce, avec son incomparable accent d'outre Manche et beaucoup de rigueur, a tenu ensuite à faire le point sur le Brexit.

La prochaine réunion ayant été fixée au vendredi 3 mai les anciens combattants et leurs épouses ont partagé les bougnettes pascales et les amuses bouches, préparées par notre dévouée Janine, dans une ambiance de franche camaraderie, entraînant de nombreux et fructueux échanges.

Le président : Gabriel RECASENS



L'Association des "Lutins du Père Noël"

A organisé son

2ème Salon des Métiers de Bouche

Qui s'est déroulé Le dimanche 07 Avril 2019
Salle des fêtes et Place de la République.



*Cette deuxième édition a regroupé 27 stands de qualité
qui ont été très appréciés par l'ensemble du public.*



L'espace dinatoire installé pour permettre la dégustation sur place des produits gastronomiques a remporté un véritable succès, nous remercions tous les participants, les nombreux visiteurs ainsi que le personnel communal toujours aussi dynamique, sans oublier nos bénévoles.



Rendez-vous à l'année prochaine pour la 3ème édition.

Les 30 ans de l'association !

Comme nous vous en avons informé dans le Petit Vercol de janvier, nous avons décidé de marquer l'évènement en 2 étapes :

Samedi 18 mai :

- ✧ « *SOIREE HOMMAGE* » : réservée aux anciens membres du « Comité des Fêtes », « Loisir et Culture en Vercol » et « Vercol Animation ».
Vous recevrez prochainement vos invitations dans vos boîtes à lettres.
- ✧ Les anciens membres ou les nouveaux venus, peuvent participer,
☎ Brigitte 06.78.29.61.57.

Dimanche 19 mai sur la place du Mail de l'Aspre, pour tout le village :

Rassemblement moto (Harley) et voitures anciennes (Américaines).
Buvette, sandwiches.
Concerts de rock jusqu'en soirée.

Corneilla Accueil et Vercol Animation

Escapade 1 jour.



Le samedi 8 juin

les associations Corneilla Accueil et Vercol Animation vous proposent un voyage à REVEL.

7 h 30 : départ de l'entrée du village.

Découverte libre du marché de Revel, sous la halle datant du XIV^e siècle. Marché qui a lieu depuis la fondation de la cité en 1342. Il a été classé parmi les 100 plus beaux marchés de France.

12 h : déjeuner au restaurant près du lac de Saint Ferréol.

14 h : visite guidée du Musée du Bois et de la Marqueterie. De la gestion des forêts aux savoir-faire artisanaux qui utilisent le bois : luthier, charpentier, menuisier, vous apprendrez les secrets de la marqueterie et de l'ébénisterie qui ont permis à Revel de devenir la Capitale du Meuble d'Art.

Retour à Corneilla vers 19 h 30.

Réservez votre journée du 8 juin !

Prix de la journée : *adhérents : 43 € / non adhérents : 53 €*

Réponse souhaitée avant le 20 mai à adresser à :

Martine BONNET au 06 62 32 54 91.

Anne-Marie AMOUROUX au 04 68 22 62 91

Loto du jeudi : 2 mai 2019 à 15 h.

FÊTE DE LA MJC^{TROBAD}

VENDREDI 24 MAI 2019
 À 19H



PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
CORNEILLA DEL VERCOL

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
SOIRÉE DANSANTE



Le "BISTROT" au Mail de l'Aspre

vous propose le samedi 25 mai à partir de 19 h.

**Soirée concert avec
VERTIGO**

Apéro - Tapas

Soirée en terrasse si le temps le permet.

Réservation au 09.53.06.65.45.